

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 6 octobre 2008, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
France Déry, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Daniel Allard, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché

Rés. 2008-10-302 : Ouverture de la séance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unaniment d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-10-303 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unaniment d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point «Affaires nouvelles»:

Ouverture de la séance

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 septembre 2008.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Nomination du maire suppléant.
8. Dépôt du rapport sur les indicateurs de gestion pour l'année financière 2007.
9. Problème d'eau dans les sous-sols du Rang Saint-Georges et du Carré

- Cloutier/proposition de Laforest Nova Aqua.
10. Préavis de mise à pied: préposés aux travaux publics.
 11. Projet de sentier pédestre au Grand Lac du Chnabail (autorisation MRN) et travaux à faire au chemin du lac Bouton.
 12. Fin de contrat (subvention) de Caroline Poisson le 24 octobre 2008.
 13. Poste de surveillant à la patinoire.
 14. Enseignes de Bienvenue à Sainte-Thècle.
 15. Étude de sécurité du Barrage du lac Traverse/proposition de Sylvain Gaudreau, ingénieur.
 16. Avis de motion pour l'adoption d'un règlement sur l'application des droits sur les carrières et sablières.
 17. Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec/soutien financier pour le programme des premiers répondants 2008-2009.
 18. Demande de dérogation mineur/propriété du 110, 3^{ième} Avenue Nord (lac Croche)
 19. a) Travaux de voirie/soumission pour diverses réparations d'asphalte
b) Subvention de la ministre Julie Boulet de 40 000. \$
 20. a) Pétition pour la réfection des trottoirs de la rue Saint-Gabriel
b) École Primaire Masson/demande d'installer des dos d'âne dans la rue Saint-Gabriel
 21. Remplacement du tracteur John Deere
 22. Club de ski de fond le Geai Bleu/travaux de réparation de la bâtisse
 23. Règlement 257-2008 pour la circulation des véhicules hors routes/abrogation de ce règlement.
 24. Comité territorial de développement social de Mékinac /demande de délégation.
 25. Demande d'aide financière :
 - a) Maison des familles de Mékinac et la Sûreté du Québec
 - b) Fondation du foyer de Sainte-Thècle Inc.
 - c) Opération Nez Rouge
 - d) Fondation de Poste Canada pour la santé mentale
 - e) AFEAS de Sainte-Thècle
 - f) Comité du Noël des enfants
 26. Bulletin municipal/commanditaires

27. Les Assurances Gérard Veillette Ltée/résiliation de son bail de location.
28. Nomination du chemin sur le lot 18 au lac du Jésuite
29. Intégrair Inc./contrat d'entretien préventif du système d'air climatisé
30. Suivi du règlement sur les nuisances
31. CPTAQ/demande de Benoît Paris
32. Affaires en suspend :
 - a) Dossier des noms de rues
 - b) Conteneurs de vidange du chemin du lac des Jésuite
 - c) Site de neige usée/offre de vente d'une parcelle de terrain de Jean Boutet.
33. Questions de l'assistance
34. Affaires nouvelles :
 - a) Félicitation au club de baseball les Saints de Sainte-Thècle.
 - b) Promotion Sainte-Thècle Inc. /décoration de Noël.
 - c) Remerciement du comité de la Maison des Jeunes
35. Ajournement ou levée de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-10-304: Adoption du procès-verbal de la séance du mois de septembre 2008

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2008, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en septembre 2008

- **Ministère des Affaires municipales et des Régions *IMPORTANT DE LE LIRE***

Réception du plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées. Les municipalités dévitalisées seront conviées à entreprendre avec leur MRC une démarche de planification adaptée à leur réalité. Elles pourront notamment compter à cette fin sur une aide financière de 38 millions de dollars mise à la disposition des municipalités régionales de comté dans le cadre des mesures de soutien aux territoires en difficulté. Annexe « A »

- **Ministère de la Sécurité publique**

Réception d'une lettre de la direction de l'organisation et des pratiques policières afin de nous aviser que le deuxième versement de la somme payable par notre municipalité pour

les services de la Sûreté du Québec doit être reçu au plus tard le 31 octobre 2008.

Réception d'une lettre nous avisant des renseignements nécessaires à l'estimation du poste budgétaire relatif à la contribution des services policiers de la Sûreté du Québec, pour l'année 2009. Ce montant est estimé à 132 832 \$.

- **Ministère des Transports**

Réception d'une lettre concernant notre demande au MTQ pour le nettoyage des ponceaux, résolution 2008-07-233. Le MTQ est venu faire une vérification sur les lieux afin de voir ce qui en découlait. Comme il s'agit d'une entrée privée, le Ministère ne peut procéder au changement des ponceaux comme nous l'avons demandé.

- **Action RE-buts**

Réception d'une lettre nous avisant de nouveau sur la Semaine québécoise de réduction des déchets 2008 qui aura lieu du 19 au 26 octobre prochain. Une invitation est lancée afin d'organiser des activités en lien avec la réduction de déchets lors de cette semaine. De plus, il est encore possible d'inscrire cette activité au calendrier de la SQRD.

- **Agence de la Santé et des Services Sociaux de la Mauricie**

Réception de la liste des rapports d'intervention préhospitalière des premiers répondants. Pour notre municipalité, il y a eu, de janvier 2007 à mars 2008, 43 interventions. De plus d'avril 2008 à juillet 2008, il y a eu 17 interventions.

- **Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec**

Réception d'une lettre nous avisant que le prix du bitume subira une indexation des prix pour les contrats de pavage, et ce, à compter du 15 septembre 2008. L'augmentation du pétrole est une des causes de cette nouvelle indexation. Une clause d'indexation pour l'ajustement du prix du bitume sera dorénavant incluse dans les contrats de pavage pour plusieurs entrepreneurs. Un exemple de clause est joint à cette lettre.

- **Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)**

Réception du MiniScribe du mois d'octobre. Un des sujets traités est la rémunération et l'allocation de dépenses des élus. Un avis a été publié par le gouvernement du Québec concernant les indexations des élus municipaux qui s'appliqueront à compter de l'exercice financier 2009. Annexe « B »

- **Caisse populaire de Sainte-Thècle – Saint-Adelphe**

Réception d'une lettre nous avisant de l'implication financière accordée par le conseil d'administration pour le projet de rénovation de la Maison des Jeunes. Ce montant accordé est de 1 500 \$.

- **Centre de gestion de l'équipement roulant**

Réception d'une lettre nous informant que l'augmentation maximum sera de 2,1 % pour la location de véhicules et d'équipements connexes (camion incendie) pour l'année 2009-2010. De plus, la tarification horaire des travaux de réparation et d'entretien demeurera à 50 \$ pour les véhicules légers et à 61 \$ pour les véhicules lourds.

- **Coalition Québécoise pour le contrôle du tabac**

Réception d'une lettre pour nous remercier de notre appui dans le cadre de l'obtention de règlements sur la promotion du tabac. L'adoption de deux projets de règlements le 9 juillet dernier marque la fin heureuse d'un long processus amorcé dès l'adoption du projet de loi 112 en juin 2005.

- **Commission de protection du territoire agricole du Québec**

Réception de la décision rendue dans le dossier 357687 au nom de Madame Georgette Davidson. La CPTAQ autorise l'aliénation d'une parcelle de terrain d'environ 6,25 hectares.

Réception d'une lettre nous avisant qu'il y aura une audition le 8 octobre 2008 à 10 heures à Québec, pour le dossier 358174, au nom de Monsieur Mario Bédard concernant sa demande qui a été refusée.

Réception de l'avis de conformité pour le dossier 359130 au nom de Madame Julie Noël. Le projet de construction est conforme à la loi en raison d'un droit antérieur d'utilisation.

Réception d'une lettre de la CPTAQ nous informant que notre dossier concernant les lots 100A-P, 100B-P, 100C-P, 100D-P et 100E-P est complet et qu'il portera le numéro 358896. Nous recevrons au cours des prochaines semaines une copie du compte rendu de notre demande incluant l'orientation que la Commission prendra dans sa décision.

- **Curriculum vitae**

Jean-Paul Marcouiller du 139, rue de l'Anse à Sainte-Thècle, recherche un poste de brigadier scolaire.

- **Fédération Québécoise des Municipalités (Annexe « C »)**

Réception d'un courriel concernant les critères de répartitions monétaires faites par le ministre pour la période de 2008-2014. Les MRC toucheront peut-être une allocation de base qui sera ciblé en fonction de la population rurale et des facteurs de dévitalisation. La FQM se dit heureux que les bénéficiaires de la politique soient les milieux ruraux qui ont besoin d'un coup de pouce.

Réception d'une lettre suite aux interrogations des membres et aux demandes transmises par divers intervenants au sujet de l'ajustement des contrats municipaux en fonction des variations du prix du carburant. La FQM a convenu de transmettre aux municipalités des exemples de clauses d'ajustement aux variations des prix.

Réception d'un bulletin Dernière heure intitulé « Ajustement des contrats municipaux du prix du carburant » nous donnant des exemples de clauses d'ajustement aux variations des prix et nous donnant la clause contractuelle de compensation, telle que présentée dans les contrats du MTQ.

- **Groupement forestier de Champlain Inc.**

Réception d'une lettre d'invitation pour la 32e assemblée générale annuelle qui aura lieu le lundi 29 septembre prochain, à la Cabane à sucre Massicotte à Saint-Narcisse. L'ordre du jour est joint à cette lettre.

- **Hydro-Québec**

Hydro-Québec nous informe qu'il a récemment mis à jour le formulaire de demande de travaux d'éclairage public et que toutes les demandes devront être transmises au moyen de ce formulaire disponible au www.hydroquebec.com/formulaire-evp

- **MRC Mékinac**

Réception d'une copie de l'entente intermunicipale relative au service de désincarcération qui a été signée le 20 août 2008.

Réception d'une copie de la lettre envoyée à la municipalité du Lac-aux-Sables concernant la cueillette et le transport des matières résiduelles. La MRC a convenu avec la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie d'élaborer un modèle de gestion qui sera exposé rapidement aux municipalités. Vous serez informés de la date de la rencontre prochainement et la MRC aimerait que chaque municipalité participe afin de démontrer leur position par résolution et s'engager fermement. Annexe « D »

- **Mutuelle des municipalités du Québec**

La MMQ nous informe qu'à compter du 31 décembre 2008, elle retournera à ses membres admissibles la somme de 3 millions de dollars sous forme de ristourne et que celle de la municipalité sera de 6 373\$. Annexe « E »

- **Société mutuelle de prévention Inc.**

Réception du rapport de la mutuelle de prévention concernant la réunion du 5 août dernier. La mutuelle nous avise des anomalies et corrections à apporter. Elle nous transmet notre programme de prévention pour 2008.

- **Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes**

Réception d'une lettre du STTP nous remerciant d'avoir présenté un mémoire dans le cadre de l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes. Nos efforts ont aidé le STTP dans sa lutte pour maintenir un service postal public, universel, accessible, abordable et de qualité.

Rés. 2008-10-305 : Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de septembre 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-10-306 : Approbation des comptes

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de septembre 2008 au montant de 180 796.01 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'état des revenus et dépenses au 30 septembre 2008 est remis aux membres du conseil ainsi qu'un estimé au 31 décembre 2008 et le cumulatif des dépenses de voirie pour l'année 2008.

Questions de l'assistance

Yves Cossette demande d'avoir les minutes des assemblées du conseil municipal.

Madame Lisette Mongrain demande une extension pour la démolition de la grange de son fils Gilles Germain dans le chemin Petit Saint-Georges.

Gérard Paquin demande quand il peut installer son abri d'auto temporaire (entre le 1^{er} octobre et le 1^{er} mai).

Bertin Cloutier demande que le conseil se positionne sur sa demande de couper des arbres dans le rond point de la rue Place Optimiste. Les membres du conseil iront voir ces arbres.

Bernard Mongrain demande si le CN nettoiera le fossé prêt du rang Saint-Georges. Les employés du CN peuvent effectuer ce nettoyage de fossé mais ils doivent trouver où envoyer l'eau de ce fossé. Il demande aussi pourquoi le MTQ à installer des ponceaux près 2840 chemin Saint-Pierre Nord et à l'intersection de ce chemin et du Rang Saint-Georges. Un employé du MTQ viendra rencontre la municipalité concernant ces ponceaux.

Rés. 2008-10-307: Nomination du maire suppléant

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Daniel Allard, conseiller au siège numéro 6,

- a) maire suppléant pour les trois prochains mois.
- b) substitut du maire, en cas d'absence, pour participer aux assemblées de la M.R.C. de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-10-308: Dépôt du rapport sur les indicateurs de gestion pour 2007 de la municipalité de Sainte-Thècle

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise le dépôt au conseil le rapport sur les indicateurs de gestion pour l'année 2007 de la municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Problème d'eau dans les sous-sols du Rang Saint-Georges et du Carré Cloutier/proposition de Laforest Nova Aqua

Le conseil continue ses investigations dans ce dossier. Un ingénieur du Ministère des Transports viendra nous rencontrer à ce sujet.

Rés. 2008-10-309 : Préavis de mise à pied : préposés aux travaux publics

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle avise Messieurs Yvon Richard, Gérald Gonville et Yves Vallée préposés aux travaux publics ainsi que Sylvain Magnan, employé sur le projet de subventions salariales avec le Gouvernement du Québec, que leurs services ne seront plus requis à partir de 17 h 00 le 21 novembre 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-10-310: Projet de sentier pédestre au Grand Lac Chnabail (autorisation MRN) et travaux à faire au chemin du lac Bouton.

CONSIDÉRANT que la municipalité a obtenu une aide financière de 40 000 \$ dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II 2008;

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande à l'inspecteur d'effectuer les travaux suivant dans le cadre de ce programme :

- Présenter une demande d'autorisation auprès du Ministère des ressources naturelles pour le sentier sur les terres publiques.
- De réserver un montant de 12 000 \$ pour effectuer des travaux dans le sentier pédestre au Grand Lac Chnabail.
- D'effectuer des travaux de d'amélioration pour une somme de 28 000 \$ au chemin du Lac Bouton ainsi qu'à la côte situé à l'intersection du chemin Joseph Saint-Amant et du chemin du Canton de le Jeune.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-10-311 : Fin de contrat de Caroline Poisson le 24 octobre 2008

CONSIDÉRANT que l'entente dans le cadre du programme de subventions salariales du

Gouvernement du Québec pour l'emploi de commis de bureau occupé par Madame Caroline Poisson se termine le 24 octobre 2008;

CONSIDÉRANT que le conseil a apprécié grandement le travail effectué par madame Caroline Poisson durant ce projet ;

CONSIDÉRANT que le conseil ne trouve pas pertinent d'ouvrir un poste de commis de bureau pour la municipalité présentement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle mettra fin à l'engagement de Madame Caroline Poisson, au poste de commis de bureau, à la fin de l'entente dans le cadre du programme de subventions salariales du Gouvernement du Québec le vendredi 24 octobre 2008 à 16h 30.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-10-312 : Poste de surveillant à la patinoire

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle affiche le poste de surveillant à la patinoire (les fins de semaines et les jours de congé) conformément au articles 10.02 et 10.03 de la convention collective. Ce poste est offert par ancienneté aux personnes salariées candidates.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-10-313 : Enseignes de Bienvenue à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que Patrice Plamondon de Lettrage Plamondon nous informe que le coût de fabrication et d'installation des trois enseignes de Bienvenue à Sainte-Thècle s'élève à 12 619.43 taxes incluses;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal avait accepté l'esquisse présenté par Patrice Plamondon pour la réalisation de ces enseignes de Bienvenue à Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Lettrage Plamondon pour la conception et l'installation de trois enseignes de Bienvenue à Sainte-Thècle au coût de 12 619.43 \$ incluant les taxes. Le conseil municipal verse un montant de 5 047.77 à Lettrage Plamondon pour qu'il débute le travail et le solde sera payable lorsque le travail sera terminé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-10-314 : Étude de sécurité du Barrage du lac Traverse/proposition de Sylvain Gaudreau, ingénieur

CONSIDÉRANT l'offre de Sylvain Gaudreau, ingénieur de SG Expert-Conseil pour

l'évaluation de sécurité du barrage du lac Traverse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de service de SG Expert-Conseil au montant de 8 491.00 \$ pour l'évaluation de sécurité du barrage du lac Traverse, tel que demandé par la Direction de la sécurité des barrages du gouvernement du Québec.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Avis de motion pour l'adoption d'un règlement sur l'application des droits sur les carrières et sablières.

Le conseil attendra les informations de Louis Filteau de la MRC de Mékinac avant de prendre une décision dans ce dossier.

Rés. 2008-10-315 : Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec/soutien financier pour le programme des premiers répondants 2008-2009

CONSIDÉRANT que l'agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec offre à la municipalité un soutien financier de 3 500 \$ pour le programme des premiers répondants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise André Beaudoin, directeur du service des premiers répondants de Sainte-Thècle, à faire l'acquisition d'équipement (radios ou autres) pour le service de premiers répondants.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-10-316 : Demande de dérogation mineur/propriété du 110, 3^{ième} Avenue Nord (lac Croche)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure soumise par Monsieur Jean Maurais concernant un empiètement de 2,91 mètres dans une marge de recul latérale;

CONSIDÉRANT que le règlement de zonage 8-90 exige une marge de recul latérale de 3,0 mètres pour une construction;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme suite à l'étude de ladite demande le 15 septembre 2008;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle permet la dérogation mineure suivante à Monsieur Jean Maurais pour le 110, 3^{ième} Avenue Nord Lac Croche à Sainte-Thècle :

- une marge de recul latérale de 0,09 mètres au lieu de 3,00 mètres

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-10-317 : Travaux de voirie/soumission pour diverses réparations d'asphalte

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour diverses réparations d'asphalte de :

- Construction et Pavage Portneuf Inc. au montant de 15 915.38 \$
- Lebel Asphalte (2008) au montant de 14 520.24 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la plus basse soumission de Lebel Asphalte (2008) pour diverses réparations d'asphalte sur plusieurs rues au coût de 14 520.24 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Subvention de la Ministre Julie Boulet (40 000\$)

Le conseil décidera à une séance ultérieure quels travaux de voirie seront effectués avec cette nouvelle subvention.

Pétition pour la réfection des trottoirs de la rue Saint-Gabriel

Le conseil fera la réfection des trottoirs de la rue Saint-Gabriel en même temps que la réfection de la rue dans le cadre d'un programme d'infrastructure et aussi le programme pour les municipalités dévitalisées.

École primaire Masson/demande d'installer des dos d'âne dans la rue Saint-Gabriel

Le conseil attend que la rue soit refaite avant l'installer quoi que ce soit dans cette rue.

Remplacement du tracteur John Deere

Considérant que certains fournisseurs n'ont pas tous les prix pour nous offrir un tracteur en remplacement de notre tracteur John Deere, le conseil reporte ce point à une séance ultérieure

Rés. 2008-10-318 : Club de ski de fond le Geai Bleu/travaux de réparation de la bâtisse

CONSIDÉRANT que le Club de ski de fond le Geai Bleu doit faire la réfection de la toiture de leur bâtisse d'accueil et demande une participation financière de différents organismes;

CONSIDÉRANT que le coût des travaux est estimé à environ 41 200. \$;

CONSIDÉRANT que le club de ski de fond bénéficie d'une aide financière de 20 000. \$ dans le cadre du fonds conjoncturel du MAMR;

CONSIDÉRANT que le club de ski de fond aimerait aussi que la municipalité soit le maître d'œuvre de ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- S'engage à verser une aide financière au club de ski de fond le Geai bleu Inc. au montant de 5 000. \$ pour les travaux de réparation à leur bâtisse. Ce montant sera verser pour l'année financière de 2009.
- Accepte aussi d'être le maître d'œuvre des travaux à la condition que puisse faire exécuter ces travaux dans un cadre légal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-10-319 : Abrogation du règlement 257-2008 pour la circulation des véhicules hors routes/abrogation de ce règlement.

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports a refusé d'autoriser la circulation de véhicule hors route sur la route 153, tel que demandé dans le règlement 257-2008;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été présenté à la séance du 6 septembre 2008 afin d'abroger le règlement 257-2008;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle **abroge** le règlement 257-2008 intitulé règlement ayant pour objet de modifier le règlement 210-2003, le règlement 227-2005 et le règlement 236-2006 pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux.

Le présent règlement est abrogé conformément à la loi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-10-320 : Comité territorial de développement social de Mékinac (CTDSM)/demande de délégation

CONSIDÉRANT que le comité territorial de développement social de Mékinac nous demande de nommer deux (2) délégués de notre municipalité pour siéger sur leur comité;

CONSIDÉRANT qu'il aimerait idéalement avoir deux personnes qui démontrent de l'intérêt pour le développement social et l'un des deux sera un élu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle désigne, afin d'assurer sa participation et celle de ses citoyens au Comité territorial de développement social de Mékinac (CTDSM), les personnes suivantes à titre de délégués à ce comité :

Délégué principal : Monsieur Donat Gingras du 1975, chemin Saint-Georges Sainte-Thècle.

Délégué substitut : Monsieur Daniel Allard, conseil municipal, du 1570, chemin Saint-Georges Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-10-321 : Sûreté du Québec et Maison des Familles de Mékinac/Demande de souscription pour «La boîte à cadeaux»

CONSIDÉRANT que la Maison des Familles de Mékinac et le Centre d'action bénévole recueillent des jouets et des articles pour les familles défavorisées de Mékinac;

CONSIDÉRANT l'implication de la Sûreté du Québec qui sollicite un don par le biais de l'association «La boîte à cadeaux»;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle alloue une somme de cent dollars (100\$) pour «La boîte à cadeaux».

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-10-322 : Fondation du Foyer de Sainte-Thècle/demande d'aide financière pour le brunch annuel

CONSIDÉRANT la demande de commandite de la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle pour leur brunch annuel pour amasser des fonds afin d'améliorer la qualité de vie et le mieux-être des usagers du centre multi-service Foyer de Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 350. \$ à la fondation du Foyer de Sainte-Thècle dans le cadre de leur activité de financement du brunch annuel qui aura lieu le 23 novembre 2008 à la salle Aubin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-10-323 : Opération nez rouge/demande de commandite

CONSIDÉRANT la demande de commandite du comité organisateur d'Opération Nez Rouge pour offrir un service de raccompagnement à la population du territoire de Mékinac;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière au montant de 100 \$ à Opération nez rouge pour l'organisation de cette activité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Fondation de poste Canada pour la santé mentale/demande d'aide financière

Le conseil ne verse pas d'aide financière à cette fondation. Le bureau de poste de Sainte-Thècle sollicite directement les gens lors d'achat de timbres pour cette cause.

Rés. 2008-10-324 : AFEAS de Sainte-Thècle/demande d'aide financière pour l'organisation de leur whist militaire

CONSIDÉRANT la demande de commandite de 50 \$ de l'AFEAS de Sainte-Thècle pour l'organisation d'un Whist militaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 50 \$ à l'AFEAS de Sainte-Thècle pour défrayer la publicité pour la soirée de Whist militaire qui aura lieu le 26 octobre 2008 à la salle Aubin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-10-325 : Comité du Noël des Enfants/demande de commandite pour faire leurs photocopies

CONSIDÉRANT que Caroline Poisson du comité du Noël des enfants demande de pouvoir faire les photocopies au bureau municipal pour l'organisation de cette activité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le comité du Noël des enfants à venir faire leurs photocopies pour la publicité, les dessins à colorier et autres, au bureau municipal sur les heures normales d'ouverture et ce gratuitement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-10-326 : Bulletin municipal/commanditaires

CONSIDÉRANT que le bulletin municipal sera fait dorénavant au bureau municipal ;

CONSIDÉRANT que Daniel Lapointe mettait de la publicité dans le bulletin municipal lorsqu'il le confectionnait;

CONSIDÉRANT que des plusieurs commerçants désirent s'annoncer dans le bulletin municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle permet aux commerçants de placer une annonce dans le bulletin municipal. Le tarif pour mettre une annonce dans le bulletin municipal pour trois publications est de 50 \$ pour un format carte d'affaire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-10-327 : Les Assurances Gérard Veillette Ltée/résiliation de son bail de location à la caserne

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle loue un local aux Assurances Gérard Veillette Ltée au 250 rue Saint-Gabriel à Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que le locataire peut résilier son bail de location en tout temps au moyen d'avis de douze (12) mois;

CONSIDÉRANT Monsieur Guy Veillette, des Assurances Gérard Veillette Ltée, nous a envoyé un avis de résiliation de son bail, le 29 septembre 2008;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la demande de résiliation du bail des Assurances Gérard Veillette Ltée. Le bail prendra fin le 30 septembre 2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Nomination du chemin sur le lot 18 au lac du Jésuite

Le conseil demande des suggestions de noms aux propriétaires et autres pour cette rue.

Rés. 2008-10-328: Intégrair Inc. /contrat d'entretien préventif du système d'air climatisé

CONSIDÉRANT l'offre de service d'Intégrair pour faire l'entretien préventif des systèmes CVAC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre d'Intégrair pour l'entretien préventifs des systèmes CVAC au coût de 255.00 \$ par visite pour une fréquence de 6 mois, soit 2 fois par année à partir de la signature du contrat. Louis Paillé, directeur général, est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité ce contrat.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Suivi du règlement sur les nuisances

L'inspecteur municipal communiquera avec les propriétaires ayant encore des nuisances.

Rés. 2008-10-329 : CPTAQ/demande de Benoît Paris

CONSIDÉRANT que Monsieur Benoît Paris a acheté en 1996 un lot boisé avec des bâtisses dessus construites (un chalet et une cabane à sucre) et a toujours été convaincu que son chalet bénéficiait d'un droit acquis pour utilisation non agricole;

CONSIDÉRANT que Monsieur Benoît Paris a produit une déclaration d'exercice d'un droit (article 31) à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec pour agrandir son chalet;

CONSIDÉRANT que la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec a émis un avis de non-conformité, en date du 27 juin 2008, que non seulement il ne peut agrandir son chalet mais qu'il ne peut non plus l'utiliser à des fins autres que l'agriculture;

CONSIDÉRANT que le service d'évaluation de la Municipalité de Sainte-Thècle considère ce bâtiment comme chalet de villégiature depuis plus ou moins 1987;

CONSIDÉRANT que l'autorisation recherchée par Monsieur Benoît Paris aurait l'avantage de régulariser une situation dérogatoire existant depuis plusieurs années;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appuie la demande présentée par Monsieur Benoît Paris auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec afin qu'il puisse utiliser le chalet existant, situé sur les lots Ptie 79-A, Ptie 79-B et Ptie 80, à une fin autre que l'agriculture.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Affaires en suspend :

- a) Dossier des noms de rues :
La commission de Toponymie nous demande d'officialiser le nom du Rang Saint-Georges qui est à la limite de Sainte-Thècle et Lac-aux-Sables. Pour le reste des noms de rues à changer ou à nommer conseil continue son étude.

Rés. 2008-10-330 : Rang Saint-Georges/ officialisé ce nom de rue

CONSIDÉRANT que le Rang Saint-Georges est situé dans la Municipalité de Lac-aux-Sables et est limitrophe à la Municipalité de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que les propriétaires au sud du Rang Saint-Georges sont dans la Municipalité de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que le Rang Saint-Georges est officialisé dans la Municipalité de Lac-aux-Sables et **non** dans la Municipalité de Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande à la Commission de Toponymie d'officialiser le nom du Rang Saint-Georges dans la Municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

- b) Conteneurs de vidange du chemin du lac des Jésuite

Le conseil poursuit son étude à ce sujet.

c) Site de neige usée/offre de vente d'une parcelle de terrain de Jean Boutet

Rés. 2008-10-331 : Site de neige usée/offre de vente d'une parcelle de terrain de Jean Boutet

CONSIDÉRANT la négociation entre Jean Boutet de la ferme Bouthec Inc. et Alain Vallée, maire pour faire diminuer l'offre de Monsieur Boutet pour l'achat d'une partie de son terrain qui était au montant de 30 000 \$;

CONSIDÉRANT que Monsieur Jean Boutet a accepté de baisser son prix de 2 500 \$, soit pour la somme de 27 500 \$;

EN CONCSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Accepte l'offre au montant de 27 500.00 \$ pour l'achat d'un terrain sur les lots Ptie 135 et Ptie 136 ainsi que les îles sur les lots 132 et 134 de Jean Boutet de la Ferme Bouthec Inc. et autorise le maire et le directeur général à signer le contrat d'achat pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle.
- Mandate Denis Marchildon, notaire pour préparer le contrat d'achat
- Fait cadastrer ce terrain par Claude Lahaie, arpenteur géomètre.
- Demande l'autorisation d'aliénation de ce terrain à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.
- Demande des soumissions aux firmes d'ingénieur suivantes, pour préparer les plans et devis afin d'aménager un site de neige usée sur ce terrain, Pluritec et MESAR.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Aucune question

Affaires nouvelles:

Rés. 2008-10-332 : Les Saints de Sainte-Thècle/félicitation.

ATTENDU que les Saints de Sainte-Thècle ont remporté le championnat de la ligue de baseball rural de la Mauricie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle envoie une lettre de félicitation aux joueurs ainsi qu'au comité d'administration des Saints de Sainte-Thècle pour leur couronnement de champion de la ligue de baseball rural de la Mauricie et participera à l'activité organisée pour souligner cette victoire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Promotion Ste-Thècle Inc. :

M. André Lacombe, président, informe les que Promotion Ste-Thècle Inc. organise un concours de décoration de Noël et que les prix de participation seront de 300 \$, 200 \$, 100 \$ et 8 autres prix de 50 \$.

La Maison des Jeunes :

Mme. France Déry remercie la municipalité et la caisse populaire pour l'aide apportée à la Maison des Jeunes de Sainte-Thècle pour la réalisation de travaux (réfection du plancher et ajout d'un lavabo).

Rés. 2008-10-333: Lever de la séance

À 21 h, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unaniment de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Secrétaire-trésorier

Maire